

Cher salarié de a&o Systems + Services France,

Nous tenions à vous informer, par écrit, que des Elections CE (Comité d'Entreprise) et DP (Délégué(e)s du Personnel) auront lieu, pour le premier tour, jeudi 22 Janvier 2009.

**CE et DP, des élections à enjeu double :**

1- Ces élections permettront d'élire, pour les trois années à venir, les membres du Comité d'Entreprise et les élus des Délégué(e)s du personnel.

2- Ces élections désigneront également les syndicats qui seront et resteront représentatifs dans l'entreprise. En effet, seules les listes des organisations syndicales qui obtiendront au moins 10% de suffrages, au 1<sup>er</sup> tour des élections du CE, seront considérées comme représentatives : elles seront, seules, habilitées à signer et à négocier des accords.

Les organisations syndicales qui n'obtiendront pas ce suffrage existeront toujours mais auront un rôle limité et secondaire : elles disposeront de temps, de moyens et de lieux pour continuer leur mission... mais seront hors jeu quant à l'affirmation des questions et des problématiques qui seront décisives pour les trois années à venir.

Ne sommes, en effet, très inquiets si la suite de l'histoire se fait sans nous... car nous craignons que la prochaine étape au niveau de la stratégie de la Direction (après avoir rogné sur les salaires, sur les conditions et le temps de travail) sera le temps de travail hebdomadaire : en d'autres mots, la **disparition pur et simple des 35 Heures** pour tous les salariés.

**Qui empêchera ça, si nous n'existons plus ?** ... vu que les syndicats (la CFDT, FO, UNSA, et la CGC) ont signé, il y a plus d'un an, un accord sur le Travail atypique qui oblige, entre autre, le travail du Dimanche participant ainsi à la dégradation des conditions de travail avec tout ce que cela peut comporter de négatif pour chacun de nous. Ces syndicats ont ainsi fait, ouvertement, le jeu de la Direction et pas celui des Salariés...**allez-vous prendre le risque de laissez continuer de tels connivences et de tels agissements ?**

**Notre vision du CE :**

Nous voulons un Comité d'Entreprise plus démocratique et plus équitable.

Plus de démocratie parce que le fonctionnement d'un CE est l'affaire de tous.

Un exemple : Les commissions créées par le CE sont gérées par un ou deux élus, mais les décisions prises tout au long du mandat concernant chacune de ces commissions, doivent faire l'objet d'un vote et être retransmises dans le procès verbal du CE suivant.

De manière générale toutes les décisions prises au sein du CE doivent être soumises au vote et notées dans un Procès Verbaux.

**Plus équitable parce les moyens du Comité d'Entreprise c'est l'argent de tous ;**

Actuellement nous pouvons voir certains de nos collaborateurs « coûter » dix fois plus cher au CE que d'autres et, tout cela est simplement injuste.

Autre exemple : Aujourd'hui un salarié peut se voir refuser le remboursement de 200€ pour la commission voyage libre parce qu'il en avait bénéficié l'année d'avant et, en même temps, un autre pourra se voir accepter un long courrier qui va coûter au CE 1000€ (alors que lui aussi avait bénéficié d'un voyage libre l'année précédente) parce qu'il reste de la place ou qu'il est élu au CE et accompagnateur...

**Nous proposons donc plus d'équité et donc une meilleure répartition de votre argent dans la transparence la plus totale.**

### Plus de justice et de solidarité également :

Un de nos collègues élu au CE et au DP a été licencié l'an dernier (pour avoir commis certains impairs) avec l'aval d'une partie du CE (car, dans le cas d'une procédure de licenciement d'un « salarié protégé », dans notre cas « un élu », le CE doit donner son avis puis, c'est l'inspection du Travail qui décide du « licenciement ou non » en se fiant à l'avis que donne le CE) et, ce jour-là, une partie des membres du CE ont voté pour son licenciement ou se sont abstenus.

Nous avons été scandalisés car cet élu avait 54 ans, vit dans une région sinistrée économiquement et, probablement, sera au chômage jusqu'à la retraite...

Nous nous sommes jurés ce jour-là, de se battre pour que ce type d'impair n'arrive plus... certains membres du CE avaient agi en punissant, en sanctionnant et en excluant alors que leur mandat d'élus par les salariés aurait voulu qu'ils prennent une décision à l'avantage du salarié et pas de la Direction.

### Notre vision des Délégué(e)s du Personnel :

Les élus au DP, en général, ne sont pas efficaces car ils ne sont pas formés à la difficile tâche de DP : il faut connaître une partie du code du travail, de la convention collective, les accords d'entreprises etc... (ou du moins avoir les bases).

Nous proposerons dès l'attribution des mandats aux futurs DP qu'une formation de base leur permettant de remplir pleinement leur fonction, c'est-à-dire la défense des droits des salariées, du respect de leur dignité, de leur intégrité etc...

### Devenez membre du CE ou Délégué(e) du personnel :

Nos listes sont ouvertes à toutes personnes partageant nos valeurs sur l'humain :

- Le respect de la dignité et de l'intégrité physique et mentale de chaque être humain.
- La défense des salariés et de l'affirmation de leur citoyenneté dans l'entreprise et hors de l'entreprise.
- Le souci de solidarité, de justice sociale et de tolérance, par le rejet de toute forme de discrimination raciale, de sexe, philosophique ou religieuse.

La justice sociale s'inscrivant plus largement dans le but de réduire les inégalités économiques et sociales, et de permettre l'élévation du niveau de vie du plus grand nombre et prioritairement des plus démunis.

**Si vous êtes intéressés pour participer à ces élections à nos côtés contactez-nous dès réception de ce courrier ou au plus tard le 31 Décembre 2008.**

En votant ce jour-là, n'oubliez pas que vous ne votez pas seulement pour élire les membres du CE ou des DP, mais que, par ce vote, vous donnerez votre aval à un syndicat ou une liste syndicale qui vous représentera sur le **plan social** pour les trois prochaines années. Vous n'élirez pas seulement des membres qui organiseront des voyages ou la distribution des tickets cinéma.



**Hamid CHOUGHANE**  
Délégué Syndical SUD  
06 67 11 63 07



**Patrick PAUVERT**  
Délégué Syndical CGT  
06 65 54 99 44